

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 16 MARS 2021 à 18 h

Sous la présidence de M. GREFF Honoré.

Membres présents : BARDA JP –CONRAD J –DE FRANCESCO D - FELT T –GAUTAUX E –GREFF H-KLEIN C - KOMLANZ E – LANG JB - MULLER M - PEROZZIELLO P - RINKENBACH R – SCHOUVER B - WICKULER G – ZINS M - ZOWNIR STEINER M

Membres absents excusés : LANG N – SIEBERT C

Membres absents non excusés : PROUST F

Procurations : NEANT

Séance tenue en visioconférence - début de séance à 18h10.

1. **Désignation du secrétaire de séance**

Sur proposition du Maire, le conseil municipal désigne Nelly HEISSLER, adjoint administratif en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

2. **Dérogation rythmes scolaires**

Depuis la rentrée 2017, sur le fondement du décret n°237-1108 du 27 juin 2017 (article D.521-12 du Code de l'Éducation), nous bénéficions d'une dérogation de l'organisation de la semaine scolaire, qui a été prolongée pour une durée d'un an par le décret n°2020-632 du 25 mai 2020.

Suite à l'avis favorable du conseil d'école du 16/03/2021, le conseil municipal vote pour à l'unanimité des membres présents pour la reconduction des horaires actuels pour 3 années scolaires.

3. **Achat de terrains**

Pour alimenter l'antenne située à la sortie de Diebling en direction de Tenteling, Enedis est en charge des travaux d'enfouissement de la ligne électrique souterraine et de la signature des conventions d'autorisation de passage avec les propriétaires des terrains traversés.

Deux terrains situés à proximité de l'antenne posent problème, le propriétaire n'étant pas identifié.

Afin d'accélérer les choses, le maire se propose de rechercher le ou la propriétaire et lui proposer le rachat des terrains au bénéfice de la commune et au tarif du terrain agricole.

Il est proposé au conseil de valider la démarche.

Après en avoir délibéré le conseil vote par 14 votes pour, 1 vote contre et 1 abstention.

4. **Divers**

NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 18h40.

Le Maire
GREFF Honoré

